



api-agro

Avril

inVivo



Agdatahub lève 4,8 M€ pour booster le développement d'une infratech agricole française et européenne dans un cadre de confiance



COMMUNIQUE DE PRESSE • Paris, le 2 mars 2023 • Entreprise fondée et cofinancée par la profession agricole depuis 2020, Agdatahub vient de réaliser sa deuxième levée de fonds. Les financements cumulés de la holding historique API-Agro, de deux acteurs leaders des filières agricoles et agroalimentaires (Avril et InVivo) et de deux acteurs technologiques (Capgemini et IN Groupe en tant que spécialiste de l'identité et de la protection des données sensibles) ainsi que l'investissement de la Banque des Territoires, associé historique d'Agdatahub pour son compte propre et nouvel entrant pour le compte de l'État dans le cadre de France 2030, va lui permettre de renforcer son rôle d'intermédiaire de données leader en France et en Europe. L'objectif est clair : amplifier la massification des usages des données agricoles dans un cadre souverain reposant sur la confiance.

Agdatahub, 4,8 millions d'euros levés pour une ambition partagée : interconnecter 380 000 exploitations agricoles avec leurs 85 000 partenaires en France

Première plateforme française intermédiaire de données agricoles, Agdatahub a pour ambition de doter les 380 000 exploitations agricoles du territoire national et l'ensemble des acteurs des filières d'outils innovants prenant en compte le consentement des agriculteurs à l'usage de leurs données.

Cette ambition est aujourd'hui partagée avec de nouveaux acteurs. De fait, afin de soutenir son développement, Agdatahub a réalisé une nouvelle levée de fonds d'un montant de 4,8 M €. Avril, InVivo et IN Groupe, partenaire technologique pour le développement d'identité numérique des agriculteurs, sont ainsi entrés au capital de l'entreprise aux côtés des associés historiques : la holding agricole API-Agro et la Banque des Territoires. La levée de fonds a été complétée par les financements de Capgemini et la Banque des Territoires, pour le compte de l'État (dans le cadre de France 2030 Territoires d'innovation - Lauréats : Dijon Métropole et Occitanum, projet coordonné par les centres INRAE Occitanie Montpellier et Toulouse - Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement).

L'arrivée de ces nouveaux acteurs et l'engagement renforcé de certains partenaires historiques, comme IN Groupe, s'accordent avec la vision d'Agdatahub et démontrent la nécessité de structurer la circulation des données agricoles, de la ferme à la table. Une réalité essentielle pour renforcer la confiance entre les producteurs et les consommateurs et répondre aux enjeux actuels.

En effet, en organisant autour d'elle un écosystème de grands groupes et de structures innovantes, Agdatahub apporte aux filières les clés pour une transformation numérique et agroécologique du secteur agricole, en faveur de la durabilité et de la souveraineté numérique et alimentaire de la France.

Agdatahub, des solutions pour la massification des usages dès aujourd'hui

Agdatahub propose d'ores et déjà deux solutions phares pour les différentes filières agricoles et leurs partenaires :

- **Agritrust** : Solution de gestion de consentements des exploitants agricoles à l'usage de leurs données, Agritrust se fonde sur la toute première identité numérique agricole (développée en co-innovation avec Orange Business Services et IN Groupe). Destinée aux fournisseurs de services numériques pour les exploitations agricoles et disponible sous forme d'abonnements payants, Agritrust est aussi une application mobile gratuite pour les agriculteurs.
- **API-Agro** : Première plateforme d'échanges de données agricoles multi-filières, API-Agro fait office de tiers de confiance entre les détenteurs et les utilisateurs de données agricoles. Lancée en 2019, la plateforme compte aujourd'hui plus de 2 000 inscrits. Différentes formules d'abonnement (dont un premier niveau gratuit) permettent aux acteurs des filières d'accéder à ses nombreuses fonctionnalités et d'échanger des données en toute sécurité et transparence.

Ces deux solutions ont été conçues pour répondre aux besoins des acteurs des filières agricoles en matière de diffusion des données à des fins d'innovations bénéfiques pour la profession agricole, mais aussi pour répondre à la transparence réclamée par les consommateurs, tout en étant conformes à la réglementation européenne sur les données non personnelles (*Data Governance Act*, en application dès septembre 2023, et *Data Act*, en cours de discussion).

Sébastien WINDSOR, agriculteur et Président d'Agdatahub se félicite « *que ce consortium de financeurs constitué d'acteurs de référence se mobilise pour l'accélération de la circulation encadrée des données agricoles et le déploiement massif des cas d'usages comme la traçabilité filières, le carbone ou l'affichage environnemental, sources d'amélioration du revenu des agriculteurs français* ».

De plus, Agdatahub mène des missions de conseil opérationnel dans le cadre de son activité Capdata. Il s'agit de mettre en œuvre des cas d'usage concrets des données appliqués aux filières. À l'occasion du Salon International de l'Agriculture (25 février au 5 mars), Agdatahub en fera d'ailleurs la démonstration sur son stand avec des démonstrateurs dédiés à la filière du vin, à l'économie du carbone et à l'affichage environnemental.

Contact presse

Fatima-Zahra Farahate, fatima-zahra.farahate@lauma-communication.com, 01 73 03 05 24 – 06 69 78 18 87

À propos d'Agdatahub SAS

Agdatahub est l'intermédiaire de données tiers de confiance dédié au secteur agricole avec ses solutions d'identité numérique Agritrust et d'échange de données API-Agro. En appui à ces solutions, Agdatahub assure des missions de conseil opérationnel liées aux data (direction de projet, technologies, marketing) pour accompagner les acteurs des filières agricoles dans les usages du numérique.

Retrouvez-nous au Salon International de l'Agriculture, Hall 4, stand F069, du 25 février au 5 mars 2023.

Plus d'informations sur : <https://agdatahub.eu> / Twitter ([@agdatahub_FR](https://twitter.com/agdatahub_FR)) / [LinkedIn](#)

À propos d'API-Agro SAS

Au départ projet de recherche autour des données agricoles initié par les Instituts techniques et les Chambres d'Agriculture avec l'appui du Ministère de l'Agriculture, API-Agro a donné naissance à une plateforme d'échanges de données et à une SAS composée de 30 associés représentatifs du secteur agricole. API-Agro SAS est aujourd'hui une holding qui fait partie des associés du pôle agricole majoritaire d'Agdatahub aux côtés d'InVivo et Avril.

La holding agricole API-Agro SAS rassemble 31 associés : Les Instituts Techniques Agricoles, Chambres d'Agriculture France (collège développement agricole) ; APPA, Atol CD, Eliaance, FIEA, Fredon, GDS France, Gènes Diffusion, GS1 France, Isagri, Seenergi, Sofiprotéol, Syngenta France, Terrasolis, Unigrains, Unissia, Zekat (collège partenaires privés), et le Geves (collège partenaires publics).

À propos d'Avril

Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole, Avril est l'acteur industriel et financier de la filière française des huiles et protéines végétales. Présent dans 19 pays, le Groupe a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros. Il réunit 7 350 collaborateurs et collaboratrices répartis dans 73 sites industriels dans le monde.

Depuis 40 ans, le Groupe reste fidèle à sa mission d'origine : nourrir les Hommes et les animaux, et préserver la Planète. Face aux défis actuels, Avril a choisi de réaffirmer son pouvoir d'agir, à travers l'expression de sa raison d'être : Servir la Terre

Pour en savoir plus : www.groupeavril.com / Twitter [@Avril](https://twitter.com/Avril) / LinkedIn [Avril](https://www.linkedin.com/company/avril)

À propos du Groupe InVivo

Le groupe InVivo est l'un des premiers groupes européens agricoles avec un chiffre d'affaires de près de 12 milliards d'euros, dont plus de la moitié réalisée en France, et un effectif de 14 500 salariés, dont 11 000 en France. Implanté dans 38 pays, il regroupe plus de 90 sites industriels, dont 63 en France.

Ce pilier de la souveraineté alimentaire intervient sur toute la chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette, en étant leader sur chacune de ses quatre grandes activités stratégiques : Négoce international de grains ; Agriculture ; Agroalimentaire (Malterie, Pôle blé, Vin) ; Jardinerie et distribution alimentaire.

Un pôle global transverse de solutions innovantes et digitales complète le dispositif pour accélérer la transformation de ces activités, vers la 3ème révolution agricole.

Pour en savoir plus : invivo-group.com / Twitter [@InVivoGroup](https://twitter.com/InVivoGroup)

À propos de IN Groupe

Spécialiste mondial de l'identité et des services numériques sécurisés, IN Groupe est le partenaire de confiance dans la gestion et la protection des données sensibles. IN Groupe est un acteur engagé dans les schémas d'identité numérique et les transactions les plus protecteurs et les plus sécurisants. Par sa maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de l'identité des individus comme des objets, IN Groupe a déployé son expertise au-delà de l'identité régalienne en développant des solutions et des services s'appuyant sur les identités professionnelles et des objets. Quel que soit l'enjeu, IN Groupe, entreprise de souveraineté numérique, contribue à faire valoir pour chacun un droit fondamental : le Droit d'être Soi. IN Groupe anime trois marques affiliées, SPS pour les composants électroniques, Surys pour les sécurités optiques et holographiques et Nexus pour les solutions d'identité numérique corporate et IoT, qui disposent de technologies leaders sur leurs marchés.

IN GROUPE EN CHIFFRES (CA 2021) : 453 M€ - 1 800 collaborateurs - 9 sites en Europe - 8 bureaux commerciaux dans le monde + 130 pays recourent aux solutions IN Groupe - 30 gouvernements partenaires

Plus d'informations : ingroupe.com / LinkedIn / [@IN_Groupe](https://twitter.com/IN_Groupe)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

Plus d'informations sur : www.banquedesterritoires.fr / [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)